LYCEE JEAN MARC BOIVIN
Chevigny Saint Sauveur

Après la classe de 2GT

Mardi 30 janvier 2024

Les informations

Lycée Jean-Marc BOIVIN
CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

Le détail des possiblités après la classe de 2GT

MENU

- Accueil
- L'établissement +
- Vie de l'établissement +
- CDI
- Espace pédagogique +
- Orientation −
  - Après la classe de 2GT
  - Préparer son entrée dans le supérieur
  - Parcours Avenir
- Association sportive (UNSS)
- Informations pratiques

La meilleure voie est celle qui correspond le plus au profil et à l'envie de l'élève

Stratégique!

Un Vrai Choix

Sélection Capacité d'accueil

Des Passerelles

Ecoles- L1 - BTS – BUT – CPGE

Quelle que soit la voie choisie

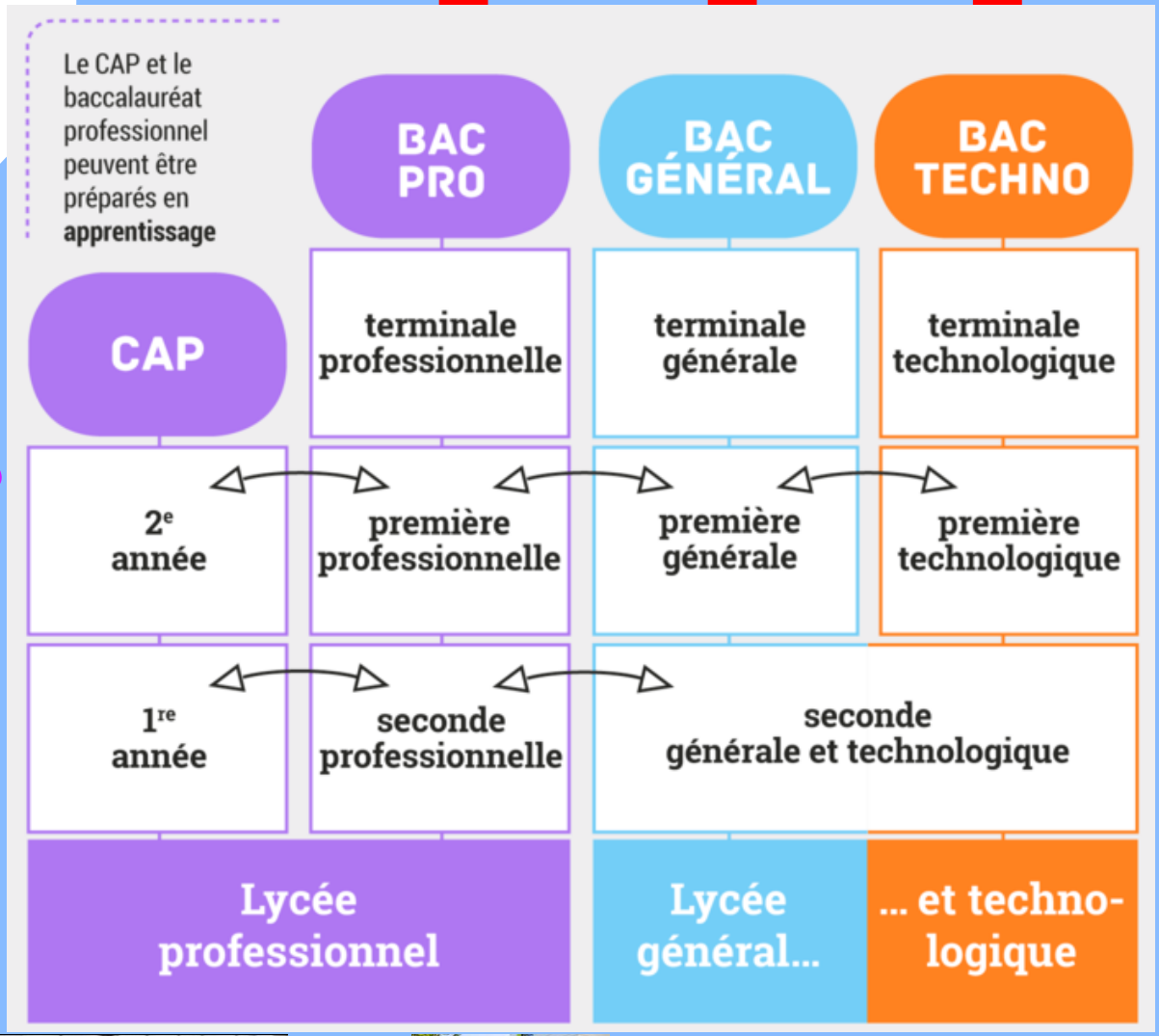

Les objectifs du lycée

Etudier au lycée, quelle que soit la voie choisie après la classe de 2GT c'est se préparer à l'enseignement supérieur

Carte de visite : bulletins

Après 2GT
1G
1Techno
1PRO

Cycle secondaire

Baccalauréat

Cycle supérieur

- Voie générale → Cursus longs
- Voie technologique → IUT (BUT 3 ans)
- Voie professionnelle → STS (2 ans)

3 ans pour :

- **Prendre de vraies habitudes de travail**
- **Acquérir une autonomie**
- **Constituer son dossier postbac**
- **Être prêt pour répondre aux exigences**

Calendrier

Présentation des EDS aux élèves du 9/01 au 27/01
Conseils de classe lundi 4/03 et mardi 5/03

Avant conseil de classe du 2ème trimestre :

→ Formulation vœux d'orientation provisoires **en ligne du 31/01 au 9/02 (*Via compte EduConnect*)**

→ Voie générale : choix de 4 enseignements de spécialité (Priorité)

→ Voie technologique : choix d'une série

→ Autre parcours : un accès à la voie Pro. (à préciser)

Recommandations du conseil de classe sur ces choix

Consultation des Avis du 18/03 au 22/03

Rencontre de certaines familles

Conseil de classe du 3ème trimestre :

Choix définitifs et avis du conseil de classe sur ces choix

Décision du chef d'établissement :

- Passage en voie générale
- Passage en voie technologique

Les enseignements en 1G et TG

Enseignements communs	1ère Horaire	Terminale Horaire
Français	4h	-
Philosophie	-	4h
Histoire-géographie	3h	3h
Enseignement Moral et Civique	0h30	0h30
Enseignement scientifique	2h	2h
Maths spécifique (depuis R2024) Si pas d'EDS maths suivi	1h30	-
LVA et LVB	4h30	4h
EPS	2h	2h
Total Hebdomadaire des enseignements communs	16h	15h30
Enseignements de spécialité	**3 x 4h**	**2 x 6h**

Choisir ses enseignements de spécialté

Places limitées pour EPPCS : critères de sélection

Niveau scolaire	Pratiquer	Analyser					Communiquer							
Moyenne générale annuelle	Note EPS coeff 4	SVT (0 à 5)	HGEO (0 à 5)	SES (0 à 5)	Français (0 à 5)	Note (/20)	SVT (0 à 5)	HGEO (0 à 5)	LVA (0 à 5)	Français (0 à 5)	Note (/20)	Engagement sportif	Note (0-5-10)	Total (/150)
20	80					20					20		10	150

Enseignements optionnels en voie générale

Un seul enseignement optionnel possible en première (3 h), parmi :

- Langue vivante LV3 (Lycée Boivin : Italien)
- EPS (Lycée Boivin)
- Euro Espagnol (Histoire Géo) (Lycée Boivin)
- **Euro Anglais (Enseignement scientifique)** (Lycée Boivin) **Ouverture R2024**
- Langues et cultures de l'Antiquité (Latin, Grec) (Lycée Boivin : Latin)

Deux enseignements optionnels possibles en terminale (3 h chacun) parmi

- Droit et grands enjeux du monde contemporain
- Maths expertes (*pour les élèves ayant choisi Maths en spécialité en 1ère et Tle*)
- Maths complémentaires (*pour les élèves n'ayant pas poursuivi la spécialité Maths en Tle*)

Les enseignements optionnels de terminale seront à choisir en fonction du projet de poursuite d'études

La voie technologique

Horaires des enseignements communs

Enseignements communs	1ère	Terminale
Français	3h	
Philosophie		2h
Histoire géographie	1h30	1h30
Enseignement Moral et Civique	18h /an	18h /an
Langues vivantes A et B	4h	4h
Mathématiques	3h	3h
EPS	2h	2h

+ 18h d'enseignements de spécialité propre à chacune des voies

Pas de choix à faire en 1ère technologique

Les différents bacs technologiques

STMG	→ Sciences et Technologies du **Management** et de La **Gestion**
ST2S	→ Sciences et Technologies de la **Santé** et du **Social**
STI2D	→ Sciences et Technologies de **l'Industrie** et du **Développement Durable**
STL	→ Sciences et Technologies de **Laboratoire**
STD2A	→ Sciences et Technologies du **Design** et des **Arts Appliqués**
STAV	→ Sciences et Technologies de **l'Agronomie** et du **Vivant**
STHR	→ Sciences et Technologies de **l'Hôtellerie** et de la **Restauration**
S2TMD	→ Sciences et Techniques du **Théâtre**, de la **Musique** et de la **Danse**

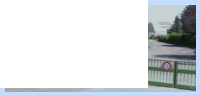

Les démarches

- Rencontrer l'équipe pédagogique (professeur principal, …), l'équipe de direction et/ou le psychologue de l'établissement.
- **Aller aux portes ouvertes et/ou sur les sites des établissements visés.**
- Utiliser les ressources des sites internet (Onisep, …)
- **Faire des mini-stages (dates données par établissements d'accueil)**

Le choix des spécialités… Retour sur la question